

# INFO BIBLIO



Ville de Mont-Saint-Hilaire

**Bibliothèque Armand-Cardinal** 150, Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire, J3H 5Z5

Téléphone: (450) 467-2854 poste 2268 Courriel: [bibliotheque@villemsh.ca](mailto:bibliotheque@villemsh.ca)

Catalogue en ligne : <http://biblio.ville.mont-saint-hilaire.qc.ca>

Site web : [www.villemsh.ca](http://www.villemsh.ca)

## Nos collections :

La bibliothèque Armand-Cardinal compte une collection riche et variée comprenant plus de **80 000 documents** :

- \* Plus de 70 000 livres de tous genres (pour adultes et jeunes) : littérature, documentaires, biographies, livres d'art, d'histoires locales et de généalogie, partitions musicales, bandes dessinées ainsi que plusieurs volumes en anglais;
- \* Des journaux, magazines et revues;
- \* Des documents multimédias sur différents supports;
- \* Des ouvrages de références;
- \* Des livres à gros caractères;
- \* Des livres numériques.



## Pour devenir membre :



- \* Vous présenter aux heures d'accueil avec votre carte citoyen ou une preuve de résidence, selon les modalités de la carte citoyen, afin d'obtenir cette dernière;
- \* Gratuité pour les Hilairmontais et Otterburnois. Les frais d'inscription pour les non-résidents sont sujets à modification annuellement;
- \* Prendre note que les non-résidents payant des taxes à Mont-Saint-Hilaire, soit comme propriétaires de terrains ou commerçants propriétaires ou commerçants locataires, bénéficient de la gratuité (la personne et les membres de sa famille) en présentant une pièce justificative de l'année en cours lors de l'inscription ou de la réinscription;
- \* ***En utilisant les services de la bibliothèque, l'utilisateur s'engage à observer ses règlements et à assumer la responsabilité des livres qu'il emprunte. Les parents ou tuteurs sont responsables des documents empruntés par leur(s) enfant(s);***
- \* Les jeunes de 17 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent adulte (père, mère ou tuteur) lors de l'inscription;
- \* Une carte citoyen, perdue ou détruite (pendant sa période de validité) sera remplacée au coût de 2,00\$.

## Pour renouveler votre abonnement:

- \* Au moment de renouveler votre abonnement annuel, vous devez présenter votre carte citoyen ainsi qu'une pièce d'identité (preuve de résidence) valide;
- \* Vous devez acquitter toutes les sommes dues (amendes, livres perdus ou endommagés) de tous les membres de la famille. *Aucun membre d'une famille ne pourra renouveler si l'un d'entre eux a des amendes en suspens.*

## Changement d'adresse :

Informez-nous de tout changement d'adresse et de numéro de téléphone.

### Horaire régulier :

Dimanche	13 h 30 à 17 h
Lundi	<b>FERMÉ</b>
Mardi	10 h à 20 h 30
Mercredi	10 h à 16 h
Jeudi	10 h à 20 h 30
Vendredi	10 h à 20 h 30
Samedi	10 h à 17 h

### Horaire estival (de la Fête nationale à la Fête du travail):

Dimanche	<b>FERMÉ</b>
Lundi	10 h à 18 h
Mardi	10 h à 20 h 30
Mercredi	10 h à 18 h
Jeudi	10 h à 20 h 30
Vendredi	10 h à 18 h
Samedi	10 h à 17 h



**Jours fermés :** Vendredi Saint; Pâques; Fête nationale du Québec; Fête du Canada; Fête du travail; Action de Grâce; les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier.

Une bibliothèque municipale a besoin de la collaboration des citoyens. Pour ce faire, il nous faut établir certaines politiques, par mesure d'équité et de sécurité pour tous les usagers. Le but premier est de nous aider à vous offrir un service de qualité.

## Prêts de documents:

- Vous devez présenter obligatoirement votre carte de membre***
- Dix (10) documents pour trois (3) semaines (horaire régulier)
- Dix (10) documents pour quatre (4) semaines (horaire estival)
- Un maximum de deux (2) nouveautés par personne.
- Trois (3) livres numériques pour trois (3) semaines.



## Renouvellement de documents :

Le renouvellement prolonge la période de prêt de vos documents. Vous pouvez renouveler vos prêts de 3 façons : par le biais de notre catalogue en ligne (*S.V.P. avant de quitter votre dossier, assurez-vous de la date de retour de chacun de vos documents*), en personne au comptoir de prêt (*avec toutes vos cartes de membre*), ou par téléphone.

***Il sera impossible de renouveler un document dans les cas suivants : le volume a été réservé par un autre usager, votre abonnement est expiré, le document a déjà été renouvelé 2 fois, le document est en retard, le solde de votre compte est trop élevé ou votre dossier n'est pas en règle.***

## Prêt spécial :

Une seule fois par année et sur demande seulement, nous accordons un prêt spécial, à l'exception des nouveautés adultes, aux usagers devant être hospitalisés ou partant en vacances à l'extérieur. Toute autre demande de prêt spécial devra être autorisée par le chef de division.

## Perte de droit d'emprunt :

Vous perdrez votre droit d'emprunt dès qu'une somme de 10 \$ ou plus pour des amendes impayées sera comptabilisée à votre dossier.

### Amendes pour documents remis en retard :

Afin que les temps d'emprunt soient respectés et ainsi donner la chance aux autres membres d'emprunter le document, les frais suivants seront applicables par jour de retard :

- \* 0,25 \$ par livre
- \* 0,10 \$ par périodique
- \* 0,50 \$ par document multimédia et par PEB
- \* 0,10 \$ par livre jeunesse



### Chutes pour les livres et multimédias :

Pour éviter des frais de retard, deux chutes extérieures, situées à droite de l'entrée principale, sont accessibles en tout temps. La première est prévue pour les livres et périodiques seulement et la seconde pour les DVD, disques compacts et livres lus.

Prenez note que si vous déposez un document en retard dans les chutes, vous aurez quand même à défrayer le coût de l'amende lors de votre retour à la bibliothèque.

### Documents perdus ou endommagés: *les frais suivants seront exigés :*

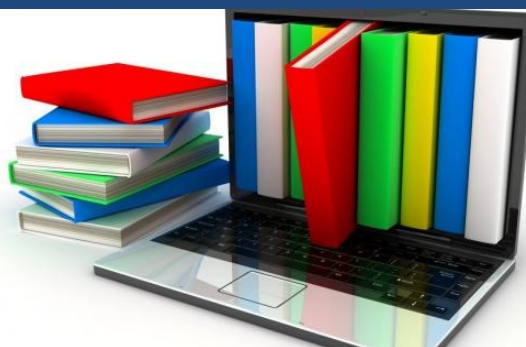
- \* coût du document
- \* frais de remplacement de 3,00 \$
- \* coût de reliure, s'il y a lieu
- \* frais d'amende, s'il y a lieu

### Activités d'animation pour les jeunes :

La bibliothèque offre différentes activités d'animation pour les jeunes : « HEURE DU CONTE EN PYJAMA », « JEUNES V.I.P. EN PIEDS DE BAS », « L'ÉVEIL AUX P'TITS CONTES » et le « CLUB DE LECTURE ESTIVAL ». Pour de l'information concernant chacune de ces activités, veuillez consulter le site internet.

### Centre d'accès communautaire Internet (6 postes)

- \* Accès à Internet
- \* Accès aux logiciels Excel, Word, Power Point
- \* Accès en ligne à l'Encyclopaedia Universalis
- \* Tarification :
  - Internet: 4 \$/heure pour les non-membres
  - Impression laser en noir et blanc à 0,25\$ la copie



### Catalogue en ligne:

Pour rechercher un document en particulier, visitez « eLibrary ». Toute notre collection y est répertoriée. Par le biais de notre catalogue, vous pouvez, entre autres, consulter votre dossier, renouveler vos emprunts, réserver un document, faire un changement d'adresse, emprunter et réserver un livre numérique, etc.  
Pour obtenir votre numéro d'identification personnel (NIP), demandez-le à votre prochaine visite à la bibliothèque.

## Autres services offerts:

- \* « Une naissance, un livre » pour les nouveau-nés
- \* Des suggestions de lecture (prix littéraires et « coups de cœur » des membres de l'équipe)
- \* Photocopieur :
  - Copie noir et blanc, format lettre et légal - 0,10\$; 11x17-0,20\$
  - Copie couleur, format lettre et légal - 0,50\$; 11x17- 1,00\$
- \* Vitrines littéraires
- \* Expositions thématiques;
- \* Aide aux lecteurs
- \* Vente de livres usagés
- \* Identification visuelle des genres littéraires (policier, historique, etc.)
- \* Réservations
- \* Accès Internet sans fil (Wi-Fi)
- \* Croque-livres
- \* Lire et faire lire



**Dons** : Nous acceptons avec gratitude les volumes en bon état qui nous sont donnés. Par contre, nous n'acceptons pas les volumes suivants : les livres endommagés (par la poussière, l'humidité, le temps, etc.), les revues; les livres en format poche; les livres du mois de « Sélection du Reader's Digest ». **Merci de ne pas les déposer dans la chute aux livres.**

Dès réception des volumes, nous nous réservons le droit de les utiliser selon les besoins de la bibliothèque. Veuillez noter que les dons ne peuvent être liés à aucune condition de votre part et qu'aucun reçu ne sera émis pour fins d'impôt.

**Ambiance des lieux** : Merci de fermer vos téléavertisseurs et vos téléphones cellulaires, de baisser le son de vos écouteurs et ordinateurs portables, de chuchoter dans la bibliothèque, de ne pas laisser sans surveillance les enfants de moins de cinq (5) ans, de ne pas ranger les livres car « **un livre mal rangé est un livre perdu** », de ne pas fumer, boire ou manger dans la bibliothèque et merci de ne pas circuler en patins à roues alignées.

**Volumes à réparer** : S.V.P. laissez-nous le soin de le faire.

**Affichage** : Toute demande d'affichage doit être préalablement autorisée par le chef de division. Les activités culturelles de Mont-Saint-Hilaire sont privilégiées.

**Saviez-vous que ...**

Une équipe de bénévoles-lecteurs s'investit dans les écoles primaires pour « Lire et faire lire » ?

Le *Cercle littéraire Françoise-Loranger* se réunit le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois et ce, de septembre à juin?

\*\*Veuillez prendre note que tous les règlements et procédures de la bibliothèque sont revus et mis à jour constamment afin d'être équitables pour tous.

Révisé en date du 24 janvier 2017

